

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2013

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1592)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 268

présenté par  
M. Eckert  
-----

### ARTICLE 60 SEXDECIES

À la deuxième phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« sa demande »,

les mots :

« la demande de celle-ci ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel